

## **INTRODUCTION**

L'étude d'aménagement et de développement forestier des forêts, dénommée "options et axes d'aménagement" constitue une étape charnière entre "l'état des lieux", qui a consisté en un volumineux travail d'investigation et d'analyse des massifs, de ses environnements et des relations qui les lient et "le plan d'aménagement et de développement", qui définira, évaluera et programmera l'ensemble des actions, à court, moyen et long termes.

En fonction du bilan des contraintes et potentialités naturelles des massifs, de l'influence des pratiques des populations riveraines surtout par le biais du pacage, de la place qu'occupe cette entité dans la région, mis en exergue précédemment, d'un coté, des impératifs de la politique du renouveau agricole et rural, des ambitions des collectivités locales pour le développement socio-économique et des préoccupations et attentes des populations riveraines, de l'autre, cette phase énonce, d'abord, la(es) vocation(s) à assigner au massif, ensuite, fixe les objectifs à atteindre, enfin trace une voie, une stratégie permettant leur concrétisation.

Les massifs, au même titre que la plupart des forêts Algériennes, n'a jamais bénéficié d'un quelconque plan d'aménagement. Les interventions des services forestiers, quoique louables, ne constituent qu'un volet ponctuel de gestion et de "lifting" d'espaces forestiers. La vision globale et intégrée ne pouvait exister. Enormément d'accumulations autant positives que négatives se sont sédimentées avec le temps, qu'il faudra tenter de gérer, dès maintenant.

Au vu de la masse des accumulations suscitées, la priorisation des objectifs, lors de l'application de ce premier plan d'aménagement et de développement, s'érigera en règle de travail. La débauche et l'éparpillement des énergies, pour une première expérience, ne seront pas permis.

De même, l'une des grosses difficultés sera la conciliation d'intérêts antinomiques entre la forêt et les populations riveraines à travers leurs pratiques, essentiellement, le pacage.

## **RAPPEL DES CONTRAINTES ET POTENTIALITES DU MASSIF**

Les forêts et steppes domaniales de part appartiennent à l'ensemble géo-orographique, constitue l'une des dernières barrières, naturelles et vertes, aux avancées dangereuses des phénomènes de steppisation et de désertification. Déjà, l'on note la présence de